Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260609-202643-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 29 Mai 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Dominique MIGNON, Alain PLAUD, Corinne FLOC'H, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Damien LE BRIS, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etaient absents excusés :
Gilles FÉREC a donné procuration à Joël BLAIZE,
Alain JOLEC a donné procuration à Corine FLOC'H
Philippe PLOUZENNEC a donné procuration à Dominique MIGNON,
Marine HILLION a donné procuration à Anne-Laure MEUDEC

Secrétaire de séance : Patrick PHILIPPE

2026-43
Approbation des procès-verbaux des conseils du 22 mars 2026, du 2 avril 2026 et du 16 avril 2026

Selon les articles L.2121-23 et R.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de séance doit être approuvé à la séance suivante.
Les procès-verbaux des séances des conseils municipaux des 22 mars 2026, 2 avril 2026 et du 16 avril 2026 ont été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux le 29 mai 2026.
Après avoir pris connaissance de ces procès-verbaux et délibéré,
le Conseil Municipal approuve :

- Le procès-verbal du 22 mars 2026 :
  Vote : 19 Pour : 19
- Le procès-verbal du 2 avril 2026 :
  Vote : 19 Pour : 19
- Le procès-verbal du 16 avril 2026 :
  Vote : 19 Pour : 19

POUR EXTRAIT CONFORME

MAIRIE DE PLOMODIERN * FINISTÈRE *

LE MAIRE LE SECRETAIRE

Joël BLAIZE Patrick PHILIPPE